

27150 - Communication en langue française I

- ÉTUDES : LICENCE EN PHILOGIE FRANÇAISE
 - CYCLE : 2^e cycle
 - SEMESTRE : 1^{er}
 - NOMBRE ET TYPE DE CRÉDITS : 5 crédits théoriques
 - TYPE D'U.V. : optionnelle
 - HORAIRE : Mardi et jeudi de 13h. à 14h30
 - PROFESSEUR: Jean-Christophe Martin
 - Téléphone:
 - Email:
-

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est l'acquisition de connaissances de base et de savoir-faire destinés principalement à la communication orale en vis-à-vis (*de cara a cara*), dans le cadre de relations non formelles. Nous traiterons également le courrier entre correspondants de langue maternelle distincte.

PROGRAMME

On insistera sur les moyens (*medios*) linguistiques de base servant aux fonctions de communication suivantes :

- l'interrogation
- l'identification et la description
- l'expression des sentiments
- l'argumentation
- l'ordre et le conseil
- la narration

A la fin du semestre l'élève devra s'exprimer dans un français correct, du point de vue lexicogrammatical et phonétique et savoir respecter les conventions socio-culturelles de la communication orale en français.

EVALUATION

Elle sera de deux types:

- les activités orales et écrites réalisées pendant l'année
- un examen final

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Les élèves utiliseront un dossier.